



## DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE

### Conseil Départemental

### Séance du 15 mars 2019

---

#### Commission : Politiques territoriales et Europe

**Objet : Politique départementale et budget 2019 "attractivité et démographie médicale"**

*Dossier suivi par Ingénierie, Attractivité et Développement -*

---

Le Conseil Départemental de la Lozère, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Sophie PANTEL.

#### **Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 14h00**

**Présents** : Robert AIGOIN, Françoise AMARGER-BRAJON, Alain ASTRUC, Laurence BEAUD, Denis BERTRAND, Régine BOURGADE, Henri BOYER, Patricia BREMOND, Eve BREZET, Francis COURTES, Sabine DALLE, Bruno DURAND, Bernard DURAND, Valérie FABRE, Christine HUGON, Sophie MALIGE, Michèle MANOA, Jean-Claude MOULIN, Bernard PALPACUER, Sophie PANTEL, Guylène PANTEL, Jean-Paul POURQUIER, Patrice SAINT-LEGER, Laurent SUAU, Michel THEROND, Valérie VIGNAL.

---

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le code général des collectivités et notamment les articles L 1111-1, L 1111-2, L 3211-1, L 3211-2 ;

VU les articles L 1511-8 et D 1511-54, D 1511-55 et D 1511-56 du code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°CD\_15\_1067 du 18 décembre 2015 approuvant le règlement financier du Département;

VU la délibération n°CP\_17\_353 et 17\_354 du 22 décembre 2017 ;

VU la délibération n°CD\_19\_1004 du 15 février 2019 relative au débat des Orientations Budgétaires 2019 ;

**CONSIDÉRANT** le rapport n°800 intitulé "Politique départementale et budget 2019 "attractivité et démographie médicale"" en annexe ;

## **Le Conseil Départemental, après en avoir délibéré,**

*VU l'avis de la commission « Politiques territoriales et Europe » du 11 mars 2019 ;*

### **ARTICLE 1**

Approuve la politique départementale 2019 « Accueil de nouvelles populations, attractivité et démographie médicale », dans le cadre des compétences attribuées au Département par la loi NOTRe, à travers les dispositifs suivants :

#### Politique d'accueil et d'attractivité :

- poursuite de l'appel à projets Massif Central pour la période 2018-2021, dans lequel le Département s'est inscrit.
- mise en œuvre du plan d'actions basé essentiellement sur l'organisation de « Lozère Dating » (session d'accueil) sur des thématiques différentes (emploi, reprise d'activité) en Lozère mais aussi sur le territoire national.
- poursuite de la promotion du Département à l'extérieur de celui-ci avec des événements de grande ampleur : Salon International de l'Agriculture 2019, La Lozère en mode promotion et prospection à Marseille, aide aux associations territoriales et aux PETR pour la démarche « village accueillant ».

#### Politique de la démographie médicale :

- poursuite du partenariat, avec les partenaires du Comité de Démographie Médicale, ayant pour objectif : l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé.
- poursuite du soutien des contrats d'engagement, sur les actions de promotion de la Lozère auprès des professionnels de la santé, en s'appuyant sur des partenaires comme l'ALUMPS.

### **ARTICLE 2**

Reconduit le dispositif « Aides financières aux étudiants en médecine et dentaire : bourse d'engagement » (règlement annexé) et, suspend le dispositif pris en charge par l'ARS : « Aides financières aux étudiants en médecine et dentaire : bourse de stages ».

**ARTICLE 3**

Donne un avis favorable à l'inscription, au budget 2019, des crédits de paiement, à la section de fonctionnement, à hauteur de 118 000 € sur le chapitre 939, répartis comme suit :

- Accueil et attractivité : .....70 000 €
- Démographie médicale : .....48 000 €

*Adopté à l'unanimité des voix exprimées,*

La Présidente du Conseil Départemental  
Sophie PANTEL

**Annexe à la délibération n°CD\_19\_1024 du Conseil Départemental du 15 mars 2019 : rapport n°800 "Politique départementale et budget 2019 "attractivité et démographie médicale"".****I - La Politique Départementale et sa déclinaison opérationnelle**

Afin de créer les conditions économiques et sociales favorables au maintien des populations et aux conditions d'accueil de celles qui s'installent en Lozère, des politiques ont été initiées et seront poursuivies en 2019 en matière d'attractivité, d'accueil de nouvelles populations et de démographie médicale.

- **I - 1 : Politique d'accueil et d'attractivité**

Pour la période 2018-2021, le Département s'est inscrit dans un appel à projets Massif Central ambitieux ayant comme enjeu le regain démographique du territoire. Cet appel à projets est l'occasion d'améliorer l'articulation des stratégies et plans d'actions entre les associations territoriales ou PETR, Lozère Développement et le Département. En effet, les candidatures ont été construites collectivement et en cohérence d'un projet à l'échelle départementale.

Cet appel à projets permet au Département de mettre en œuvre des actions en soutien de l'attractivité des territoires en mobilisant des subventions européennes (FEDER et/ou FNADT) à hauteur de 100 000 € maximum sur la période de l'appel à projets.

En 2018, dans le domaine de l'accueil, les membres du réseau Lozère Nouvelle Vie, et plus particulièrement Lozère Développement, les associations territoriales et PETR, ont changé d'outils de suivi des porteurs de projets. Tous utilisent aujourd'hui la GRC (gestion relation citoyen) du Département qui offre de plus grandes possibilités en matière de suivi et d'alerte sur dossiers actifs.

Le plan d'actions pour le Département en 2019 sera basé essentiellement sur l'organisation de plusieurs Lozère Dating (session d'accueil) sur des thématiques différentes (emploi, reprise d'activité) en Lozère mais aussi sur le territoire national.

En complément, la promotion à l'extérieur du département se poursuit avec des événements de grande ampleur : le Salon International de l'Agriculture 2019 selon un concept d'agencement plus ouvert devant faciliter les contacts avec les visiteurs, La Lozère en mode promotion et prospection à Marseille ainsi que l'aide aux associations territoriales et aux PETR pour la démarche « village accueillant ».

- **I - 2 : Politique de la démographie médicale**

La politique de la démographie médicale s'appuie sur les partenaires du Comité de Démographie Médicale. Avec deux rencontres en 2018, le Département et ses partenaires poursuivent leur collaboration en ayant comme objectif : l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé.

Ce partenariat donne des résultats encourageants puisqu'en 2 ans, cinq conventions d'engagement ont été signées par des internes ayant fait le choix d'une installation comme médecins généralistes à la fin de leur internat (2019-2020-2021).

Désormais, l'ARS va prendre en charge le financement des bourses de stages permettant ainsi au Département de s'affranchir de ce soutien en se concentrant sur le soutien dans le cadre des contrats d'engagement, sur les actions de promotion de la Lozère auprès des professionnels de la santé en s'appuyant sur des partenaires comme l'ALUMPS.

Je vous propose de reconduire notre politique en faveur de l'accueil, de l'attractivité et de la démographie médicale dans le cadre des compétences qui sont attribuées aux Départements par la loi NOTRe.

## **II – Information financière**

Pour votre information je vous précise que la reconduction pour l'année 2019 de notre politique en faveur de l'attractivité, de l'accueil de nouvelles populations et de la démographie médicale représente un engagement financier en fonctionnement de **118 000 €** est prévu en fonctionnement dont :

- 70 000 € pour l'accueil et l'attractivité,
- 48 000 € pour la démographie médicale.

Je vous propose, préalablement au vote de notre budget 2019 :

- d'approuver la politique départementale 2019 "accueil de nouvelles populations, attractivité et démographie médicale",
- de reconduire le dispositif "aides financières aux étudiants en médecine et dentaire : bourse d'engagement" et de suspendre le dispositif "aides financières aux étudiants en médecine et dentaire : bourse de stages",
- d'approuver l'inscription des crédits, à la section de fonctionnement, à hauteur de **118 000 €** sur le chapitre 939.

## AIDES FINANCIÈRES AUX ÉTUDIANTS EN MÉDECINE ET DENTAIRE : BOURSES D'ENGAGEMENT

*Dispositions complémentaires au règlement général d'attribution des subventions*

### NATURE DE L'AIDE

- Aide financière accordée aux étudiants en médecine générale et dentaire qui s'engage à exercer dans le département de la Lozère dès l'obtention de leur diplôme

### BÉNÉFICIAIRES

- Étudiants en internat de médecine générale en France ou lors des trois années équivalentes à l'étranger
- Étudiants de 5ème et 6ème année de chirurgie dentaire en France ou lors des deux années équivalentes à l'étranger

### MODALITÉS DE L'AIDE

- Attribution d'une bourse d'engagement sous forme de versements mensuels d'un montant de 700 € :
  - pendant les trois années d'internat de médecine générale en France ou des trois années équivalentes à l'étranger
  - les 5ème et 6ème année d'étude de chirurgie dentaire en France ou des deux années équivalentes à l'étranger

### CONDITIONS D'ATTRIBUTION

- S'engager, autant que les conditions d'organisation le permettent, à effectuer des remplacements en Lozère durant son internat puis à y exercer pendant une durée minimale de 5 ans dès la fin de ses études
- Constituer un dossier de demande
- Pour les étudiants à l'étranger : participer à un entretien à distance avec un élu et les services pour exposer son projet de vie

### COMPOSITION DU DOSSIER À PRÉSENTER

- Justificatif d'inscription à la faculté de l'année universitaire en cours
- Attestation de réussite aux examens
- Signature d'une convention d'engagement avec le Conseil départemental de la Lozère

### Contact

*Direction Générale Adjointe de la Solidarité Territoriale  
Direction de l'Ingénierie, de l'Attractivité et du Développement*

*Mission Accueil, Attractivité, Démographie médicale, Jeunesse*

*Tél. : 06 79 18 60 43*

*Courriel: [vivreenzoere@lozere.fr](mailto:vivreenzoere@lozere.fr)*